8e RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Ordre du jour

Réunion régulière du 12 juillet 1998

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 juin 1998
4. Rapport sommaire de la trésorière et approbation des dépenses
5. Assurance responsabilité civile générale
6. Campagne de recrutement
7. Assemblée générale de fondation
8. Activités prévues pour la prochaine année
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Pierre Fournier, président
du Comité provisoire

PROCÈS-VERBAL DE LA 8e RÉUNION DU COMITÉ PROVISOIRE DE L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion régulière tenue le 12 juillet 1998, à la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy, de Lévis.

Sont présents: Pierre Fournier, président
Armelle Fournier, vice-présidente
Lise C. Fournier, secrétaire
Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière
Raymond Fournier, directeur
Réal Fournier, directeur

Sont absents: Honorius Fournier, directeur
Lise Fournier, directrice
Monique Fournier-Caron, directrice
Diane Caron, directrice
Michel Fournier, directeur
Monique Fournier, directrice

1. Ouverture de l'assemblée

   Pierre Fournier, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 13 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

   Le président fait ensuite la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de Réal Fournier, appuyée par Armelle Fournier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 7 juin 1998

   Les administrateurs ayant lu au préalable le procès-verbal de la 7e réunion du Comité provisoire, il est proposé par Pierre Fournier, appuyé par Raymond Fournier, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 juin 1998.

4. Rapport sommaire de la trésorière et approbation des dépenses

   Jeanne Fournier-St-Laurent, trésorière, fait un rapport sommaire concernant l'Actif de l'Association. L'encaisse s'élève à 983,11 $ et la part sociale à 5,00 $ au 30 juin 1998.

Sur une proposition de Raymond Fournier, appuyée par Lise C. Fournier, il est résolu à l'unanimité d'accepter le remboursement des dépenses suivantes:

Armelle Fournier: 128,72 $ pour des interurbains aux recruteurs régionaux et l'achat de timbres;

Groupe P.M.T. Assurances inc.: 75,00 $ pour le paiement de l'assurance responsabilité civile générale;

Réal Fournier: avance de 200,00 $ pour les frais de photocopies et de poste pour le bulletin de liaison *Le Fournier*. Le surplus des frais encourus lui sera payé sur présentation des factures ou reçus appropriés.

5. Assurance responsabilité civile générale

Pierre Fournier a fait les démarches auprès du Groupe P.M.T. Assurances inc. et il a souscrit, en date le 11 juin 1998, une assurance responsabilité civile générale au nom de l'Association et de ses administrateurs. Il nous informe que cette assurance offre une couverture jusqu'à 2 millions de dollars pour la responsabilité civile générale et qu'elle est valide jusqu'au 15 mai 1999. Il s'agit de l'assurance-type proposée à toutes les associations de famille. La tarification est fixée à 0,70 $ par membre par année. Un tarif minimum de 60,00 $ par année est cependant exigé.

6. Campagne de recrutement

À ce jour, nous avons 73 membres inscrits, dont 3 membres à vie. Armelle Fournier propose qu'un Comité de recrutement soit formé après l'assemblée générale annuelle, soit au début de l'automne 1998.

Elle nous informe également qu'elle fera parvenir des formulaires d'adhésion, en version anglaise, à Walter Fournier (Maine) ainsi qu'à Daniel Lacombe (Madawaska et Nouveau-Brunswick) pour faciliter le recrutement de membres anglophones.

7. Assemblée générale de fondation

Il est proposé par Lise C. Fournier, appuyé par Réal Fournier, et résolu à l'unanimité que l'Association offre gracieusement le souper à Paul-André Fournier et à sa femme pour les remercier de la traduction anglaise qu'ils ont faite de notre site Internet ainsi que du formulaire d'adhésion. Lise C. Fournier, secrétaire, se chargera de leur faire parvenir une lettre d'invitation à cet effet.

Pierre Fournier nous informe que Michel Fournier a accepté d'agir comme maître de cérémonie lors de la réunion du 29 août prochain.

Concernant la répartition des autres tâches, Pierre, Honorius et Raymond Fournier se chargeront de préparer la salle de réunion. Lise C. Fournier, Lise Fournier, Monique Fournier-Caron et Diane Caron s'occuperont, pour leur part, de l'accueil et de l'inscription des participants. Raymond Fournier s'occupera de la préparation des bulletins de vote et d'une boîte de scrutin dans l'éventualité où nous aurions à procéder à un scrutin secret pour l'élection des administrateurs. Il préparera également des cartons bleus à remettre aux membres en règle pour la procédure de vote à main levée.

Sur une proposition d'Armelle Fournier, appuyée par Pierre Fournier, il est résolu à l'unanimité de nommer Huguette Fournier (soeur de Raymond) pour effectuer la vérification des livres comptables de l'Association.

8. Activités prévues pour la prochaine année

Les administrateurs suggèrent d'organiser les activités suivantes au cours de la prochaine année: un souper de Noël, des Retrouvailles à l'été 1999 à Montmagny (terre ancestrale de Guillaume Fournier), l'installation d'une plaque commémorative sur la terre de Guillaume Fournier (à Montmagny) pour souligner le 300e anniversaire de son décès et finalement, de faire réaliser un blason pour L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE.

9. Varia

Rien à signaler à ce point de l'ordre du jour.

10. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Jeanne Fournier-St-Laurent, appuyée par Armelle Fournier, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 15 h.

Pierre Fournier, président

Lise C. Fournier, secrétaire